



Détail du monument aux morts de Lille, Place Rihour

A LA RENCONTRE DES POILUS DE 14-18 : TÉMOIGNAGES DE PIERRES

Dossier de l'enseignant

Service des Publics des Archives départementales du Nord

22, rue Saint-Bernard

59000 Lille

Tel : 03.59.73.06.00

Fax : 03.20.48.07.67

Courriel : archivedep@cg59.fr

Site internet : archivesdepartementales.lenord.fr

Contact : Lucile Froissart / Mokrane Zegaoui

I) Le monument aux morts : aspects généraux

Introduction

Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale sont des témoins visibles de l'Histoire.

Ils sont présents dans le paysage urbain de pratiquement toutes les communes de France et du Nord depuis le début des années 1920.

Ils sont le lieu où se déroulent les cérémonies de commémoration comme celle du 11 novembre.

Ils permettent d'entretenir l'hommage collectif aux soldats disparus lors des combats.

Ils sont aussi un moyen de rappeler aux consciences des contemporains l'horreur de toute guerre.

Mais en tant que création humaine, le monument aux morts est aussi le témoin d'une époque, d'une volonté politique, d'un style architectural et artistique et de codes propres à la période de l'après-guerre.

Le dossier de l'enseignant propose un éclairage sur les aspects généraux propres à ce sujet. Il s'articule autour des trois parties suivantes :

- A) L'apparition et le développement des monuments aux morts.*
- B) Genres, formes et typologie.*
- C) Le vocabulaire spécifique.*

A) L'apparition et le développement des monuments aux morts

En France, les monuments aux morts sont peu présents dans l'espace public avant le début du 20^e siècle, même si la guerre franco-prussienne de 1870-1871 a laissé quelques témoignages d'hommages aux soldats disparus.

Mais après 1918 un changement brutal est observé. Plus de 30 000 monuments aux morts sont érigés sur tout le territoire, la majorité entre 1920 et 1925.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène :

1) Le traumatisme d'un conflit sans précédent

La Première Guerre mondiale a provoqué un immense traumatisme en France.

Pour la première fois de son histoire, le pays a mobilisé 7 900 000 soldats.

Parmi eux, 5 000 000 ont participé directement aux combats.

Les conséquences sont terribles.

Le 11 novembre 1918, on compte 1 375 000 morts et plus de 3 000 000 de blessés et mutilés.

Sur 100 hommes appelés, plus de 17 sont morts.

Toutes les familles françaises sont touchées, une génération entière d'hommes jeunes est perdue.

Le soldat et son sacrifice ne peuvent plus être traités de manière anonyme.

2) L'action des anciens combattants

Les groupes d'anciens combattants deviennent une force politique et morale très influente dans les années 1920-1930.

Ils revendiquent la célébration de leurs camarades morts au combat par des actions à l'échelon local et national.

Ainsi, l'abbé Roland de Felleries, de la classe de 1890, après quatre années de guerre, crée une société d'anciens combattants. Il en devient le secrétaire et lance dès 1919, à Felleries, l'idée de la construction de l'un des premiers monuments aux morts de la Grande Guerre dans le département du Nord.

Au niveau national, les anciens combattants sont à l'origine d'une grande partie des lois votées.

3) La mise en place d'une législation nouvelle

La loi du 27 avril 1916 porte création d'un diplôme d'honneur des soldats morts pour la Patrie.

La loi du 25 octobre 1919 sur « la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » établit le principe d'une subvention aux communes qui envisagent d'honorer le souvenir de leurs disparus.

La loi des finances du 31 juillet 1920 fixe les barèmes et ouvre les premiers crédits.

La loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour de fête nationale.

4) L'implication des communes

La décision de construire un monument aux morts dans la commune n'est pas une obligation légale.

En effet, immédiatement après la guerre, les élus de localités, souvent très éprouvées par les combats, font face à des difficultés administratives et financières importantes.

Mais toutes les communes de France veulent honorer leurs morts pour la Patrie en édifiant un monument sur lequel apparaîtront les noms des martyrs.

Pour la réalisation, il faut suivre une procédure particulière, choisir un comité d'érection, engager des fonds, choisir l'auteur du monument, ...

La procédure administrative :

Le projet de construction doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Celle-ci est soumise à l'approbation préfectorale.

Le projet doit ensuite recevoir l'accord d'une commission d'examen créée au niveau départemental pour veiller à l'esthétique des productions.

Les différentes étapes :

La direction des opérations est confiée à un comité créé spécialement pour l'occasion et dissout une fois le monument érigé.

Chaque comité est soumis à autorisation préfectorale.

Les membres des comités d'érection peuvent appartenir à deux groupes : les notables de la commune ou celui des anciens combattants locaux.

Les bureaux des comités étaient en réalité souvent désignés par le conseil municipal et travaillaient en étroite collaboration avec ce dernier.

Les comités d'érection choisissent généralement l'auteur, le projet du monument, et, selon les cas, son emplacement (celui-ci peut en effet rester du ressort du conseil municipal).

Ils s'occupent éventuellement du concours lancé pour ce choix, en fonction des statuts de leur organisation.

Le choix se porte, le plus souvent, sur un terrain communal disponible ou offert par la commune ou une portion de cimetière.

C'est aux comités que la commune et l'Etat remettent leurs subventions pour le monument.

L'aide de l'Etat est en général assez faible. De plus, son montant est proportionnel à la subvention du conseil municipal et aux pertes humaines subies par la commune.

Les comités sont aussi chargés de recueillir la somme nécessaire à la construction du monument en organisant des quêtes, des fêtes, des souscriptions.

La loi du 30 mai 1916 et le décret du 18 septembre 1916 autorisent l'appel à la générosité publique au titre des « œuvres de guerre ».

L'inauguration :

Les comités organisent la cérémonie d'inauguration.

A l'occasion de la cérémonie, le président du comité remet solennellement le monument achevé au maire.

Bien entendu, toute la population locale est présente.

5) La mobilisation des populations

Il ne faut pas oublier que, dans certaines localités, certains monuments aux morts ont été érigés essentiellement grâce à la générosité des habitants. Une inscription apposée sur le monument rappelle alors l'importance de la souscription publique.

Dans certains cas, le monument est offert par une personne privée, souvent pour honorer la mémoire d'un fils unique mort à la guerre.

Dans d'autres, l'exécution des travaux est partiellement prise en charge par des particuliers : transport des matériaux, préparation du soubassement, et même sculpture.

B) Genres, formes et typologies des monuments aux morts

1) Les genres

Il existe plusieurs genres de monuments funéraires. Les principaux sont le mausolée, le mémorial et le cénotaphe.

Le mausolée est un monument funéraire de grandes dimensions. Il doit son nom au satrape (gouverneur) de la province de Carie en Asie mineure, Mausole, qui, au 4^e siècle av. J.-C., s'était fait construire un tombeau monumental : le mausolée d'Halicarnasse. Contrairement au cénotaphe, le mausolée contient le corps du défunt.

Le mémorial est un monument servant à commémorer un événement ou à honorer une ou plusieurs personnes décédées. Le type le plus courant de mémorial est la pierre tombale.

Le cénotaphe (du grec κενotάφιον : *kenos* « vide » et *taphos* « tombe ») est un monument élevé à la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes et dont la forme rappelle celle d'un tombeau et qui ne contient pas de corps. La majorité des monuments aux morts sont des cénotaphes.

2) Les formes

Les formes prises par les cénotaphes peuvent être les suivantes : obélisque, colonne, stèle, arc de triomphe.

L'obélisque. Par sa verticalité, il représente l'essor de l'âme vers le ciel après la mort. L'obélisque a été très utilisé dans l'art funéraire. Mais il faut bien comprendre, qu'après la guerre, c'est surtout son prix modique qui l'a fait choisir par la plupart des communes.

La colonne. Motif privilégié de l'architecture et de la sculpture, elle est la métaphore de l'arbre : force et vie. Brisée, elle symbolise la mort brutale.

La stèle. Elle existe depuis l'Antiquité. La stèle est un monument monolithe dressé, généralement plat et porteur d'inscriptions de nature commémorative, funéraire, religieuse ou géographique.

L'arc de triomphe. De taille imposante mais très rare en France, l'exemple le plus connu est la tombe du Soldat inconnu installée sous l'arc de triomphe de la Place de l'Étoile à Paris, le 11 novembre 1920. Le corps est celui d'un soldat non identifié (reconnu français), qui représente tous les soldats tués au cours de la première guerre mondiale.

En 1923, une flamme éternelle est allumée. Elle est ravivée tous les soirs à 18h30 (cérémonie débutant vers 18h00).

3) La typologie scientifique

Dans l'ouvrage de Pierre Nora « *Les monuments aux morts - Culte républicain? Culte civique? Culte patriotique* », *Les lieux de mémoire*, Tome I, La République,

Paris, Gallimard, 1984, l'historien Antoine Prost distingue quatre grands types de monuments aux morts :

Les monuments civiques, laïques et républicains.

Ils sont à proximité de la mairie et de l'école.

Ils se caractérisent souvent par leur sobriété. La mention la plus courante sur ce type de monument est : « *La commune à ses enfants morts pour la France* ».

Les monuments patriotiques-républicains.

Ils glorifient la Patrie et la « Victoire », d'où la présence fréquente d'une statue de poilu triomphant, de signes allégoriques tels que coq, couronne de laurier, en lien avec l'idée de victoire.

Les mots « patrie, gloire, glorieusement, héros, héroïquement, victoire » apparaissent généralement sur le monument.

Les monuments funéraires-patriotiques.

« Le sacrifice » des morts est le thème qui est mis en avant.

La référence à la Patrie est présente (poilu embrassant un drapeau). Elle est associée à l'idée de religion.

Les monuments sont placés plutôt près de l'église ou du cimetière, avec la présence d'une croix.

Les monuments purement funéraires.





Ils sont présents pour souligner l'ampleur du deuil.


Les statues, quand il y en a, représentent le poilu mourant, une mère ou une épouse éplorée.




Les mentions ne font pas référence à la France ou à la Patrie.

On trouve surtout les textes suivants : « A nos morts », « Aux soldats morts à la guerre », ...

C) Symboles, objets et détails présents sur un monument aux morts

| | | |
|-------------------------------|---|---|
| Alsacienne et Lorraine | <p>Habillées en costume traditionnel, elles représentent le retour à la fin de la guerre de 1914/1918 des provinces perdues lors de la guerre de 1870.</p> | |
| Animaux | <p>Les chevaux, les pigeons et les chiens ont servi fidèlement le poilu de 1914-1918. Ils ont aidé lors des transports, ils ont permis de communiquer et dans le cas des chiens ils ont servi de sentinelles lors des attaques nocturnes et chimiques.</p> <p>Les animaux domestiques sont rarement représentés sur un monument ; ils illustrent le retour à la vie quotidienne des soldats et la paix retrouvée.</p> <p>Quant au coq, il représente le courage et la fierté. Animal de combat, son chant annonce le lever du jour et symbolise la vie qui s'anime à nouveau après un long sommeil.</p> <p>L'aigle est enfin le symbole de l'Empire allemand. Sur un monument, l'aigle écrasé signifie la défaite de l'empire allemand.</p> |  <p style="text-align: center;"><i>Monument de Dimechaux</i></p> |
| Blé | <p>La gerbe de blé représente la jeunesse fauchée lors des combats.</p> |  <p style="text-align: center;"><i>Monument d'Avelin</i></p> |
| Bleuet | <p>Les poilus français ont choisi le bleuet comme symbole de la guerre.</p> <p>Avec le coquelicot, il s'agissait des deux fleurs qui persistaient à pousser dans la terre ravagée des tranchées. Pour les poilus, ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait au milieu des bombardements et des gaz de combat et la seule note de couleur dans la boue uniforme des tranchées.</p> | |
| Canon | <p>A l'image du fusil Lebel et du masque à gaz, c'est une illustration militaire classique de ce conflit (canon de 75 et de 77).</p> |  <p style="text-align: center;"><i>Monument d'Herlies</i></p> |
| Casque | <p>Symbole de puissance et d'esprit guerrier.</p> |  <p style="text-align: center;"><i>Monument de Beaudigny</i></p> |
| Char | <p>Machine novatrice, il met fin à la guerre de</p> | |

| | | |
|-----------------------------|---|--|
| Char | position et est l'un des éléments majeurs de la victoire de 14-18. Le char est un symbole de puissance irrésistible et de victoire sur l'Allemagne. | |
| Civils | Hommes, femmes, enfants, représentés en habits et vêtements traditionnels, ils sont un témoignage de la peine de toutes les familles |  <p>Monument d'Esquerchin</p> |
| Clôture | Objet délimitant la frontière entre l'espace sacré du monument aux morts et le reste du monde. |  <p>Monument de Doulers</p> |
| Colombe | Symbolise la paix retrouvée. |  <p>Monument de Solesmes</p> |
| Coquelicot | On reconnaît le coquelicot (« poppies » en anglais) comme le symbole du souvenir et de la mémoire des soldats du Canada, des pays du Commonwealth britannique et des États-Unis qui sont morts à la guerre. |  <p>Monument de Cassel</p> |
| Couronne de lauriers | Symbole de victoire depuis l'antiquité. |  <p>Monument du Quesnoy</p> |
| Croix chrétienne | Présente dans un monument aux morts elle est plus qu'un symbole religieux, elle est le signe de la mort en Occident. |  <p>Monument de Bondues</p> |
| Croix de guerre | Décoration remise aux militaires en récompense d'actes héroïques, mise sur un monument aux morts elle indique que tous les soldats sont des héros. |  <p>Monument de Bersée</p> |

| | | |
|-----------------------------|---|---|
| Drapeau | Il signifie le deuil s'il est replié ou en berne. En drap sur un cercueil, il est détourné de sa vocation première et devient alors un linceul. Déployé et brandi, il est signe de victoire. | |
| Epée | Symbole militaire de bravoure et de puissance. |  Monument de Raucourt-au-Bois |
| Femme avec des ailes | Allégorie qui représente la gloire, la victoire, elle peut aussi incarnée la patrie, la nation, la liberté. Seule elle rappelle le sacrifice, si elle soutient ou récompense un soldat elle personifie le rôle d'assistance de la Nation. |  Monument de Tourcoing |
| Fils barbelés | Ils sont souvent associés aux tranchées et sont un rappel des horreurs de la guerre. Ils peuvent aussi servir de moyen de délimitation de l'espace sacré où est localisé le monument aux morts. | |
| Flammes | Elles symbolisent le souvenir. | |
| Fourragère | Une décoration qui montre l'héroïsme des soldats. | |
| Fusils | Armes principales du soldat : marque guerrière. | |
| Inscriptions | Elles rappellent à l'aide de phrases courtes et d'adjectifs en lien avec l'héroïsme, la gloire, le sacrifice des poilus par exemple : <i>La Patrie à ses morts héroïques!</i> <i>A ses glorieux!</i> <i>A ses martyrs!</i> | |
| Masque à gaz | Apparu lors de la Première Guerre mondiale, il est le symbole de l'horreur de la guerre chimique et d'une science pervertie. | |
| Obus | Signes de mort, fichés comme des trophées ils confèrent une signification belliqueuse aux monuments. |  Monument d'Auchy-Lez-Orchies |

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Palmes du martyr | Elles sont le symbole des martyrs et souffrances subies par les soldats lors des quatre années de la guerre. |  <p><i>Monument de Marcoing</i></p> |
| Personnages historiques | Louis XIV, Jeanne d'Arc ... Ils permettent de mettre en évidence que la guerre de 14 - 18 s'inscrit dans la grande Histoire de France. | |
| Personnages religieux | Rarement présent dans le département du Nord les personnages religieux tels que le Christ, la Vierge, les anges sont souvent présents dans des monuments à proximité de l'Eglise ou du cimetière. | |
| Poilu | Soldat de la Première Guerre mondiale. | |
| Rameau de chêne | Symbole universel de force, de puissance de majesté et de longévité. |  <p><i>Monument de Taisnières-en-Thiérache</i></p> |
| Rameau d'olivier | Symbole de paix mais aussi de fécondité. |  <p><i>Monument de Caudry</i></p> |
| Soldat | Au repos, mourant ou mort il symbolise la souffrance. Debout, victorieux ou à l'assaut, il symbolise la gloire et le courage. |  <p><i>Monument de Lambersart</i></p> |
| Urne funéraire | Objet qui contient symboliquement les cendres des morts. |  <p><i>Monument de Baincthun</i></p> |

II) Le monument aux morts de la commune : fiche de description

Exemple de fiche de description (à partir du site de l'IRHIS)

Le monument aux morts de Tourcoing (59200).



Photo G. Coulon, base IRHIS



ADN, 5 Fi Tourcoing 257



ADN, 5 Fi Tourcoing 255

Implantation

| | |
|-----------------------------------|---|
| Implantation | Place. Le terrain est propriété de la commune |
| Construit pour la guerre | 1914-1918 |
| Commémorations | Première guerre mondiale |
| Cote des Archives départementales | 2 O 597 2 O 670 / 103 |
| Début de réalisation | Années 1920 |
| Année d'installation | 1931 |

Description du monument

Son nom officiel, « Vers la Victoire », a depuis donné son nom à la place sur laquelle il se trouve.

L'ouvrage montre une Victoire juchée sur un cheval ailé, entraînant « les héros tombés face à l'ennemi » pour les conduire « à la gloire et à l'immortalité ».

Le fond du monument est constitué par un mur de granite sur lequel sont gravés les noms des 2 531 Tourquennois morts ou disparus au front et les 177 victimes civiles.

Gros-oeuvre : pierre de taille, granite.

Décor : sculpture.

Représentation : soldat, symbole patriotique, drapeau.

Caractéristiques du monument

| | |
|---------------------------------|------------------------|
| Architecture | Monument |
| Sculpture / soldats | Groupe de poilus |
| Sculpture / figures féminines | Femme / Victoire ailée |
| Sculpture / éléments animaliers | Cheval |

Commentaires

Un concours pour la réalisation d'un monument aux morts est lancé en 1922 par la municipalité. Cinq maquettes furent présentées dans le hall de l'hôtel de ville, dont celle de Lucien Brasseur, né à Saultain, qui recueillit la majorité des voix du comité. Les quatre autres projets étaient proposés par Descatoire, Sartorio, Terroir et Bachelet. Le 15 mai 1922, le maire de Tourcoing écrivait au sculpteur pour lui annoncer la décision définitive et lui rappelait qu'une année lui était accordée pour réaliser son œuvre. L'architecte parisien Édouard Monestes est chargé de la direction des travaux. L'inauguration était prévue au cours du premier semestre 1924, elle eut lieu le 17 mai 1931, suite à diverses péripéties politiques et administratives. Quelques malfaçons découvertes après l'inauguration, expliquent qu'on ait pu parler de « monument en panne ».

Le modèle en plâtre de Brasseur est conservé au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes.

L'élaboration d'un tel ensemble monumental demandait du temps et de l'argent. La dépense nécessita plus de 650 000 francs.

L'artiste a particulièrement soigné la réalisation des 14 poilus et de la statue équestre ailée qui constituent son œuvre. Les soldats avancent sur un sol en pente, que l'on devine glissant et boueux. Certains se tiennent à des lances ou à des drapeaux, pour évoluer dans leur marche difficile. D'autres, morts de fatigue, gisent sur le sol. Sur la partie proéminente du socle, la Victoire ailée, montée sur un cheval, appelle les héros tombés face à l'ennemi et les conduit à la gloire et à l'immortalité.

Inscriptions présentes sur le monument

À SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE. LA VILLE DE TOURCOING RECONNAISSANTE.

Commémorations

Ces « héros » sont les 2 531 soldats natifs de Tourcoing, victimes de la première guerre et dont les noms sont ici gravés. Pourtant, ce grandiose monument n'évoque pas les souffrances quotidiennes des civils tourquennois durant les quatre années qu'aura duré l'occupation (on compte pourtant 117 victimes civiles).

Entrés dans la ville le 12 octobre 1914, les Allemands ne la quitteront que le 17 octobre 1918. Au cortège habituel des difficultés de ravitaillement s'ajoutent les réquisitions, les habitants devant laisser jusqu'à leur lit aux soldats allemands. Le doyen de l'église Saint-Christophe est même condamné à dix ans de réclusion pour avoir voulu empêcher que l'occupant ne fasse fondre les cloches des églises pour fabriquer des balles « qui tueront les enfants de Tourcoing ! ».

4 176 hommes et femmes, raflés à Pâques 1916 sont envoyés pour les travaux des champs dans les Ardennes. Durant ces 4 années d'occupation, 177 Tourquennois périront. A côté de celui des soldats, leurs noms reposent sur le monument aux morts.



Photo Conservation régionale des monuments historiques, base IRHIS

Sources diverses, bibliographie sur le monument

<< >> | [Liste des réponses](#) | [Affiner la recherche](#) | [Autre recherche](#)

| Inventaire général du patrimoine culturel | |
|---|--|
| titre | monument aux morts dit monument de la Victoire |
| localisation | Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Tourcoing |
| aire d'étude | Tourcoing |
| Adresse | place de la Victoire |
| dénomination | monument aux morts |
| époque de construction | 2e quart 20e siècle |
| auteur(s) | Brasseur Lucien (sculpteur) Monestes Edouard (architecte) |
| historique | Un concours pour la réalisation d' un monument aux morts est lancé en 1922 par la municipalité. Le projet lauréat est celui du sculpteur Lucien Brasseur, né à Saultain, près de Valenciennes (le modèle en plâtre est conservé au musée des Beaux-Arts de Valenciennes) ; l' architecte parisien Edouard Monestes est chargé de la direction des travaux. Le monument est inauguré en 1931. |
| description | Le fond du monument est constitué par un mur de granite sur lequel sont gravés les noms des 2 531 Tourquennois morts ou disparus au front et de 177 victimes civiles. |
| gros-oeuvre | Pierre de taille ; granite |
| décor | sculpture |
| représentation | soldat ; symbole patriotique ; drapeau Sur la partie proéminente du socle, la Victoire ailée, montée sur un cheval, appelle les héros tombés face à l' ennemi et les conduit à la gloire et à l' immortalité ; les soldats, disposés en deux rangées, portent des drapeaux et gravissent une colline qui domine la boue des tranchées. propriété de la commune |
| type d'étude | inventaire topographique (enquête partielle) |
| rédacteur(s) | Vandalle Claude |
| Référence | IA59000468 © Inventaire général |
| enquête | 1996 |
| date versement | 2003/08/20 |
| dossier consultable | Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais - DAIRE 151 Bd Hoover 59555 Lille Cedex - 03 28 82 67 40 |

Protection des droits des auteurs de la base Mérimée, des notices et des images :

Base Mérimée

- Archives départementales du Nord : Monument à la Mémoire des Morts de la Grande Guerre, érection, plans, photos.
- Archives municipales de Tourcoing : cote M 1K2.
- BREYE Vincent, *Le Nord-Pas-de-Calais à travers cent statues*, Voix du Nord, 2000, p. 71.
- *Le patrimoine des Communes du Nord*, 2001, Tome 2, p. 1600.

Sites Internet concernant le monument

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/afficheMonument.php?idLang=fr&idMonument=355>

<http://www.cheminsdememoire-nordpasdecals.fr/visiter-les-sites/la-reconstruction-dans-les-territoires-devastes/monument-aux-morts-de-tourcoing.html>

III) DOCUMENTS ANNEXES

Documents d'illustration

1) La loi du 27 avril 1916 porte création d'un diplôme d'honneur des soldats morts pour la Patrie. Ci-dessous la reproduction du diplôme de Martinage (cote ADN : J 2124) :



Reproduction du diplôme de Martinage (cote ADN : J 2124)

2) La loi du 25 octobre 1919 sur « la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » établit le principe d'une subvention aux communes qui envisagent d'honorer le souvenir de leurs disparus.

Document Pages14-18.com

LOI DU 25 OCTOBRE 1919

Relative à la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre.

Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté.
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — Les noms des combattants des armées de terre et de mer ayant servi sous les plis du drapeau français et morts pour la France, au cours de la guerre 1914 à 1918, seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon.

ART. 2. — Sur ces registres, figureront, en outre, les noms des non-combattants qui auront succombé à la suite d'actes de violence commis par l'ennemi, soit dans l'exercice de fonctions publiques, soit dans l'accomplissement de leur devoir de citoyen.

ART. 3. — L'État remettra à chaque commune un Livre d'Or sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées de terre et de mer morts pour la France, nés ou résidant dans la commune.

Ce Livre d'Or sera déposé dans une salle de la Mairie et tenu à la disposition des habitants de la commune.

Pour les Français nés ou résidant à l'étranger, le livre d'Or sera déposé au consulat dont la juridiction s'étend sur la commune où est né ou a résidé le combattant mort pour la Patrie.

ART. 4. — Un monument national commémoratif des héros de la grande Guerre tombés au champ d'Honneur, sera élevé à Paris ou dans les environs immédiats de la Capitale.

ART. 5. — Des subventions seront accordées par l'État aux communes en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie.

La loi des finances ouvrant le crédit sur lequel les subventions seront imputées réglera les conditions de leur attribution.

ART. 6. — Tous les ans, le 1 ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie. Elle sera organisée par la Municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

ART. 7. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux Colonies. La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des Députés, sera exécutée comme loi de l'État.

R. POINCARE.

Par le Président de la République :

*Le Ministre de l'Intérieur,
J. PAMS.*

*Le Ministre des Finances,
L.-L. KLOTZ.*

3) Le catalogue de monuments commémoratifs de janvier 1923 listant les genres, formes et typologies des monuments (cote ADN : BH 19296) :

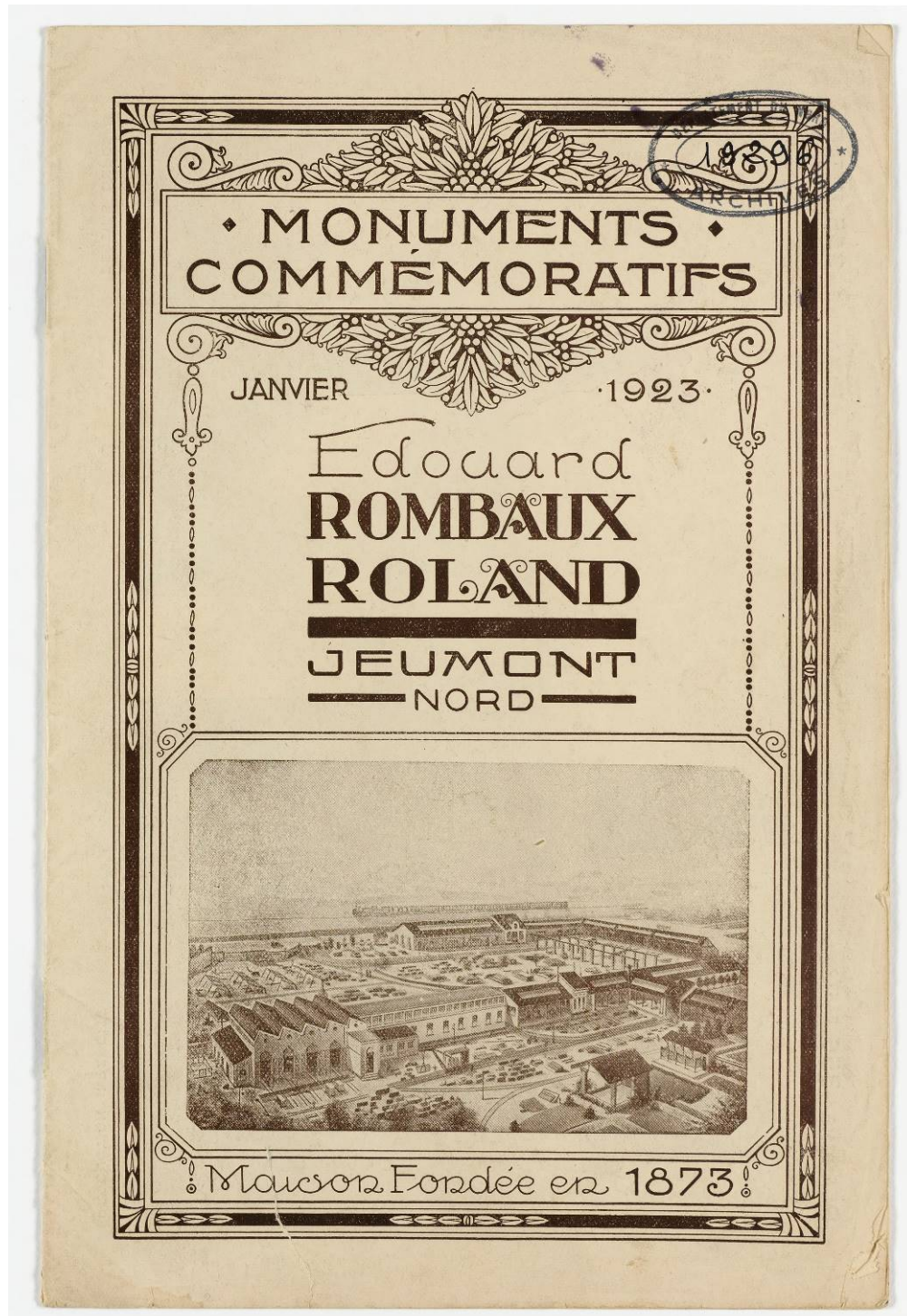
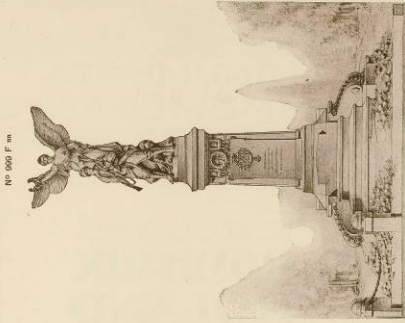
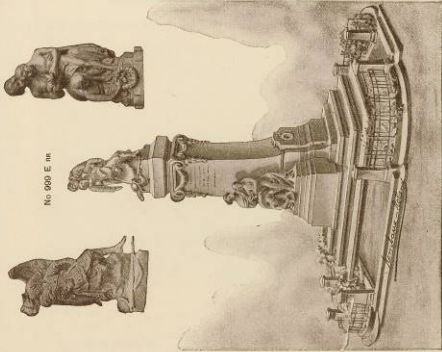


PLANCHE 355 SEPTIMO



DESSINS DÉPOSÉS

PLANCHE 355 SEXTO



REPRODUCTION INTERDITE

PLANCHE 360 I



REPRODUCTION INTERDITE

No 1021 ROMO m

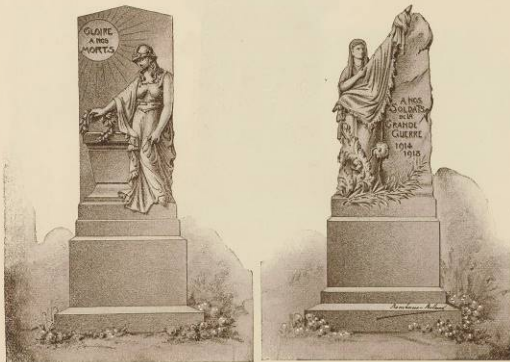
DESSIN DÉPOSÉ

PLANCHE 356 A



No 999 G. m

PLANCHE 356 B



No 999 H. m

No 999 I. m

REPRODUCTION INTERDITE

DESSINS DÉPOSÉS

PLANCHE 356

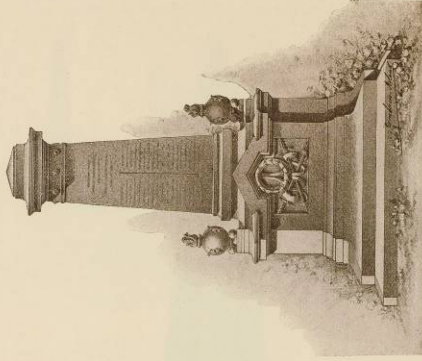


REPRODUCTION INTERDITE

No 1000 m

DESSIN DÉPOSÉ

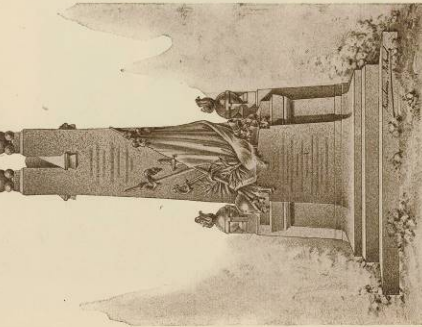
PLANCHE 357 I



N° 1011 M

DESSINS DÉPOSÉS

PLANCHE 357 H



N° 1000 M

REPRODUCTION INTERDITE

Page 6

PLANCHE 357 N



N° 1014 TER M

REPRODUCTION INTERDITE

DESSIN DÉPOSÉ
Page 7

PLANCHE 360 E



N° 1022 QUATRO M

REPRODUCTION INTERDITE

DESSINS DÉPOSÉS

Page 8

PLANCHE 360 C



N° 1021 SIS M

REPRODUCTION INTERDITE

DESSIN DÉPOSÉ
Page 9

PLANCHE 362 A



N° 1026 A m N° 1025 B m N° 1025 C m

PLANCHE 367



N° 1038 m N° 1039 m N° 1040 m

REPRODUCTION INTERDITE
Page 10

DESSINS DÉPOSÉS

PLANCHE 360 F

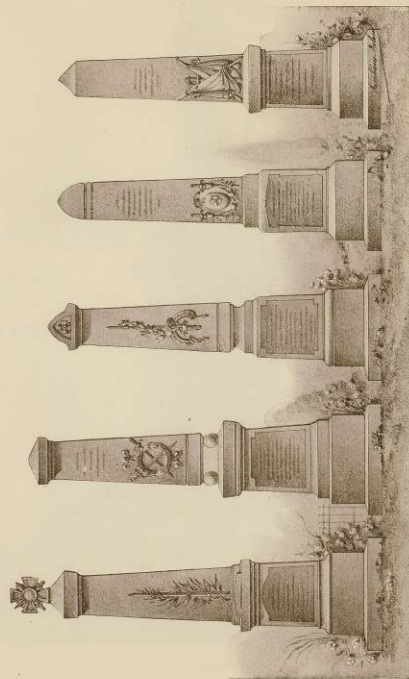


N° 1021 sexto m

REPRODUCTION INTERDITE

DESSIN DÉPOSÉ
Page 11

PLANCHE 363 bis



N° 1029 A m N° 1029 B m N° 1029 C m N° 1029 B m N° 1029 A m

DESSINS DÉPOSÉS

REPRODUCTION INTERDITE

Page 12

PLANCHE 360 G



N° 1021 septimo m

REPRODUCTION INTERDITE

DESSIN DÉPOSÉ
Page 13

PLANCHE 363 TER



N° 1029 F m N° 1029 G m N° 1029 H m



N° 1029 I m N° 1029 J m N° 1029 K m N° 1029 L m

REPRODUCTION INTERDITE
Page 14

DESSINS DÉPOSÉS

PLANCHE 360 H

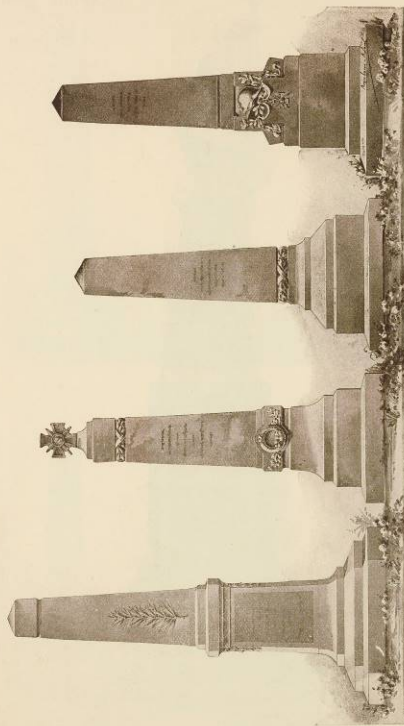
REPRODUCTION INTERDITE
DESSIN DÉPOSÉ

N° 1021 OCTAVO RR



Page 15

PLANCHE 363 QUARTO



N° 1029 P m

N° 1029 O m

N° 1029 N m

N° 1029 M m

DESSINS DÉPOSÉS

REPRODUCTION INTERDITE

Page 16

PLANCHE 360 J

REPRODUCTION INTERDITE

N° 1021 DECIMO RR

DESSIN DÉPOSÉ
Page 17





1



2



5



8



6



3



599



567



4



9



641



10



7

REPRODUCTION INTERDITE
Page 18

DESSINS DÉPOSÉS

REPRODUCTION INTERDITE

DESSINS DÉPOSÉS
Page 19

PANNEAUX pouvant décorer les quatre faces d'un MONUMENT



REPRODUCTION INTERDITE

DESSINS DÉPOSÉS

Peuvent s'exécuter en MARBRE ou en BRONZE et en toutes dimensions

GRANITS - MARBRES - PIERRES

Spécialité de Labradors et Porphyres verts, bleus, rouges, noirs, etc. Poli inaltérable

Importante Usine Moderne - Outillage Electrique le plus perfectionné

Edouard ROMBAUX-ROLAND à JEUMONT (Nord)Exploitation de Granit de banhelin aux Carrières des Tourailles à Saint-Pierre-de-Plesguen (I. & V.)
et de Granit Belge à Ecaussines et à Soignies (Belgique)**Tarif N° 10 Nomenclature des quelques modèles de la Brochure 1^{er} Janvier 1923**

| Pages | Planches | Numéros | DÉSIGNATION | PRIX NETS MES USINES | |
|-------|-------------|----------------|---|----------------------|--------------------|
| | | | | En Granit Belge | En Granit Lanhelin |
| 2 | 355 sexto | 999 E RR | Hauteur totale 7m30; les groupes se traitent en bronze ou en marbre blanc . | | |
| 2 | 355 septimo | 999 F RR | Sans entourage; hauteur 5m10; groupe en marbre blanc . | 29.000 | |
| 3 | 360 I | 1021 nono RR | Hauteur 4m30, compris statue 1m90: avec statue bronze . | 19.800 | |
| | | | avec statue marbre blanc . | 18.300 | |
| 4 | 356 A | 999 G RR | A nos Morts , largeur 6m10; hauteur 3m45: avec statue bronze . | 26.000 | |
| | | | avec statue marbre blanc . | 24.500 | |
| 4 | 356 B | 999 H RR | Gloire à nos Morts , hauteur 2m90 | 5.900 | |
| 4 | 356 B | 999 I RR | France au Drapeau , hauteur 3m05 . | 7.300 | |
| 5 | 356 | 1000 RR | Sans entourage: A) hauteur 6m40 . | 22.430 | |
| | | | B) hauteur 5m40 . | 19.250 | |
| | | | C) hauteur 4m25 . | 13.600 | |
| 6 | 357 H | 1010 RR | Hauteur 3m80; attributs sur face seulement . | 17.055 | |
| 6 | 357 I | 1011 RR | Hauteur 3m75; sculptures derrière comme devant . | 16.470 | |
| 7 | 357 N | 1014 ter RR | Avec statue marbre blanc, médaillon tête poilu bronze: A) hauteur 4m55 . | 24.850 | |
| | | | B) hauteur 4m00 . | 20.200 | |
| | | | C) hauteur 3m45 . | 18.150 | |
| 8 | 360 E | 1021 quarto RR | Hauteur totale 4m20, compris poilu Mépris du Danger de 2m00: | | |
| | | | A) avec statue bronze . | 15.500 | 18.100 |
| | | | B) avec statue marbre . | 13.250 | 15.850 |
| | | | C) avec statue fonte bronzée | 10.250 | 12.850 |
| | | | Le même, hauteur totale 3m80: A) avec statue bronze . | 12.250 | 15.000 |
| | | | B) avec statue marbre blanc . | 10.000 | 12.750 |
| | | | C) avec statue fonte bronzée . | 7.500 | 10.600 |
| 8 | 360 E | 1021 quinto RR | Hauteur totale 3m35, compris poilu Sentinelle , de 1m65: | | |
| | | | A) avec statue bronze . | 10.500 | 13.000 |
| | | | B) avec statue marbre . | 7.700 | 10.350 |
| | | | C) avec statue fonte bronzée | 6.650 | 9.900 |
| 9 | 360 C | 1021 bis RR | Hauteur totale 4m05: A) avec statue bronze . | 20.000 | 23.600 |
| | | | B) avec statue marbre blanc . | 18.350 | 21.950 |
| 10 | 362 A | 1025 A RR | Hauteur totale 2m47 . | 5.545 | |
| | | 1025 B RR | Hauteur totale 3m25 . | 7.830 | |
| | | 1025 C RR | Hauteur totale 2m90 . | 8.100 | |
| 10 | 367 | 1038 RR | Hauteur 4m00 . | 5.105 | |
| | | 1039 RR | Hauteur 3m65 . | 7.875 | |
| | | 1040 RR | Hauteur 4m25 . | 7.560 | |
| 11 | 360 F | 1021 sexto RR | Hauteur totale 4m70, compris poilu Mépris du Danger , de 2m00: | | |
| | | | A) avec statue bronze . | 17.800 | 23.350 |
| | | | B) avec statue marbre blanc . | 15.800 | 21.350 |
| | | | C) avec statue fonte bronzée | 12.800 | 18.350 |
| | | | Le même à 4m20 de hauteur totale: A) avec statue bronze . | 16.700 | 21.900 |
| | | | B) avec statue marbre blanc . | 14.700 | 19.900 |
| | | | C) avec statue fonte bronzée . | 11.700 | 16.900 |
| 12 | 363 bis | 1029 A RR | Hauteur totale 3m00 . | 3.600 | 4.850 |
| | | | Hauteur totale 3m60 . | 5.150 | |
| | | | Hauteur totale 4m35 . | 6.600 | |
| | | 1029 B RR | Hauteur totale 2m85 . | 3.690 | 4.650 |
| | | 1029 C RR | Hauteur totale 2m65 . | 3.035 | 3.900 |
| | | 1029 D RR | Hauteur totale 2m60 . | 2.530 | 3.330 |
| | | 1029 E RR | Hauteur totale 2m60 . | 2.565 | 3.380 |

**Personnel occupé,
Puissance de production**

Ma production journalière dépasse 100.000 kg. Le personnel occupé dans mes diverses usines est de plus de 500 ouvriers spécialisés.

Depuis l'armistice, plus de 2.000 monuments ont été fournis directement aux communes.

**Approvisionnement,
Promptitude des livraisons,
Qualité des matériaux
employés :**

Mes approvisionnements sans égaux, en granits de toute nature et de toute provenance, travaillés par l'outillage moderne le plus perfectionné et le plus puissant qui soit connu, garantissent la rapidité des livraisons et la qualité des matériaux employés.

Perfection artistique :

Présidant moi-même à l'exécution et veillant aux moindres détails, il m'est permis de livrer mes produits dans des conditions de scrupuleux achèvement et de perfection artistique qu'aucune autre maison, j'ose le proclamer, ne saurait dépasser.

Variété des Granits :

Quoique les prix du tarif inclus soient établis pour fourniture en **Granit Belge**, je puis livrer, sur prix à coter, tous les modèles offerts, soit en **Granit de Bretagne, Normandie et des Vosges**, ou en mes spécialités de **Labradores de Norwège et Porphyres verts, bleus, rouges ou noirs de Suède ou de Finlande**.

Transport et Pose :

Afin de renseigner l'acheteur de façon aussi complète que possible, j'établis sur demande, sauf avis contraire, des prix rendus en gare destinataire. J'entreprends également à forfait la pose complète de mes œuvres.

Paiements et Facilités :

Pour les communes qui n'auraient pas les disponibilités suffisantes pour se conformer à mes conditions ordinaires de règlement, je puis, moyennant conditions à intervenir, accorder toutes facilités.

**Caractéristiques du Granit
Belge :**

Je recommande plus spécialement ce granit en raison de la modicité relative de ses prix de revient.

Le Granit Belge est la plus belle variété de granit que possède la Belgique. Il est composé d'une multitude de corps organisés, convertis en chaux carbonatée spathique, unis par un ciment naturel, lesquels forment des cristaux dont l'éclat donne à la cassure une apparence grenue. Ce granit fournit d'excellents blocs pour constructions ou monuments; d'une taille assez difficile en raison de sa dureté, il permet l'exécution de sculptures d'une grande richesse et d'une finesse des plus fouillées. Il présente une certaine élasticité et joint à une grande résistance à l'écrasement, une inaltérabilité à l'air et à la gelée. D'un poids spécifique de 2.800 kg. par mètre cube, il présente, par centimètre carré, une force portante instantanée de plus de 1.200 kg. Il ne subit nullement l'effet des agents atmosphériques et résiste à toutes les altitudes sans ressentir la moindre altération, soit du soleil, de l'air ou des climats les plus rigoureux.

ALBUMS, GRAVURES ET COLLECTIONS à la disposition des Correspondants

La série complète des projets de monuments commémoratifs, comprenant environ 150 modèles différents de monuments et plaques, est envoyée sur demande contre mandat postal de 75 francs.

Je tiens également à la disposition de mes clients ou correspondants :

Mon Album de 97 planches, présentant 297 modèles de monuments et chapelles pour ventes courantes, au prix de 102 francs.

Mon Album artistique de 257 planches, comprenant plus d'un millier de modèles différents et inédits, chapelles, tombeaux, stèles, croix, autels, caveaux, etc. : ce recueil, le plus pratique et le plus complet, est cédé au prix de 203 fr. 50.

Envoi contre mandat postal ou en communication sur demande.

**Personnel occupé,
Puissance de production**

Ma production journalière dépasse 100.000 kg. Le personnel occupé dans mes diverses usines est de plus de 500 ouvriers spécialisés.
Depuis l'armistice, plus de 2.000 monuments ont été fournis directement aux communes.

**Approvisionnement,
Promptitude des livraisons,
Qualité des matériaux
employés :**

Mes approvisionnements sans égaux, en granits de toute nature et de toute provenance, travaillés par l'outillage moderne le plus perfectionné et le plus puissant qui soit connu, garantissent la rapidité des livraisons et la qualité des matériaux employés.

Perfection artistique :

Présidant moi-même à l'exécution et veillant aux moindres détails, il m'est permis de livrer mes produits dans des conditions de scrupuleux achèvement et de perfection artistique qu'aucune autre maison, j'ose le proclamer, ne saurait dépasser.

Variété des Granits :

Quoique les prix du tarif inclus soient établis pour fourniture en **Granit Belge**, je puis livrer, sur prix à coter, tous les modèles offerts, soit en **Granit de Bretagne, Normandie et des Vosges**, ou en mes spécialités de **Labradores de Norwège et Porphyres verts, bleus, rouges ou noirs de Suède ou de Finlande**.

Transport et Pose :

Afin de renseigner l'acheteur de façon aussi complète que possible, j'établis sur demande, sauf avis contraire, des prix rendus en gare destinataire. J'entreprends également à forfait la pose complète de mes œuvres.

Paiements et Facilités :

Pour les communes qui n'auraient pas les disponibilités suffisantes pour se conformer à mes conditions ordinaires de règlement, je puis, moyennant conditions à intervenir, accorder toutes facilités.

**Caractéristiques du Granit
Belge :**

Je recommande plus spécialement ce granit en raison de la modicité relative de ses prix de revient.

Le Granit Belge est la plus belle variété de granit que possède la Belgique. Il est composé d'une multitude de corps organisés, convertis en chaux carbonatée spathique, unis par un ciment naturel, lesquels forment des cristaux dont l'éclat donne à la cassure une apparence grenue. Ce granit fournit d'excellents blocs pour constructions ou monuments ; d'une taille assez difficile en raison de sa dureté, il permet l'exécution de sculptures d'une grande richesse et d'une finesse des plus fouillées. Il présente une certaine élasticité et joint à une grande résistance à l'écrasement, une inaltérabilité à l'air et à la gelée. D'un poids spécifique de 2.800 kg. par mètre cube, il présente, par centimètre carré, une force portante instantanée de plus de 1.200 kg. Il ne subit nullement l'effet des agents atmosphériques et résiste à toutes les altitudes sans ressentir la moindre altération, soit du soleil, de l'air ou des climats les plus rigoureux.

ALBUMS, GRAVURES ET COLLECTIONS à la disposition des Correspondants

La série complète des projets de monuments commémoratifs, comprenant environ 150 modèles différents de monuments et plaques, est envoyée sur demande contre mandat postal de 75 francs.

Je tiens également à la disposition de mes clients ou correspondants :

Mon Album de 97 planches, présentant 297 modèles de monuments et chapelles pour ventes courantes, au prix de 102 francs.

Mon Album artistique de 257 planches, comprenant plus d'un millier de modèles différents et inédits, chapelles, tombeaux, stèles, croix, autels, caveaux, etc. : ce recueil, le plus pratique et le plus complet, est cédé au prix de 203 fr. 50.

Envoi contre mandat postal ou en communication sur demande.

4) Illustrations diverses à partir des cartes postales et des photos en série Fi.

Bibliographie et sites Internet généraux

- Pierre Nora, *Les monuments aux morts - Culte républicain? Culte civique? Culte patriotique?*, *Les lieux de mémoire*, Tome I, La République, Paris, Gallimard, 1984.
- Jacques Bouillon, *Mémoire figée, mémoire vivante. Les monuments aux morts* (cote ADN : BH 21987).
- Bénédicte Grailles, *Mémoire de pierre. Les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans le Pas-de-Calais*, AD du Pas-de-Calais, 1992.
- Annette Becker, *Les monuments aux morts*, 1988.

Quelques sites Internet incontournables :

- <http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_aux_morts
- <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/>
- <http://monumentsauxmorts.fr/>
- <http://www.wikipasdecalais.fr/index.php?title=Sp%C3%A9cial%3ARecherche&profile=default&search=monument+aux+morts&fulltext=Search> (liste de monuments aux morts dans le Pas-de-Calais)